



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maltraitance

Question écrite n° 92624

## Texte de la question

M. Jean-Yves Besselat attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les dysfonctionnements des services sociaux en ce qui concerne l'enfance maltraitée. En effet, en France, huit enfants par semaine décéderaient des suites de maltraitements reconnus ou non reconnus, selon les associations de défense des enfants maltraités, ces statistiques seraient en dessous de la réalité. La lutte contre la maltraitance d'enfants souffre de manques de moyens et d'une mauvaise coordination entre les différents services sociaux. De plus, ce genre de maltraitements a plus souvent lieu le soir, la nuit ou le week-end, et les services ont donc des horaires de travail qui ne correspondent pas. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre pour consolider fortement les mesures de lutte contre l'enfance maltraitée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Yves Besselat](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92624

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 2006, page 4137